

Grille tarifaire Formations 2023/2024

Mise à jour : 06/01/2023

STATUT SCOLAIRE						
	Sem. MFR	Arrhes (*)	Cotisation à l'association	Séjours d'études / Mobilité	Internat (hébergement, restauration, animation)	TOTAL
	a	b	c	d	e	c+d+e
4 ^{ème} EA	16	60 €	8 €	/	2030 €	2038 €
3 ^{ème} EA	16	60 €	8 €	260 €	2030 €	2298 €
2 ^{nde} TCV Animalerie	16	60 €	8 €	280 €	2183 €	2471 €
2 ^{nde} TCV Univers Jardinierie	16	60 €	8 €	280 €	2183 €	2471 €
2 ^{nde} Productions Agricoles	16	60 €	8 €	/	2183 €	2191 €
1 ^{ère} Bac Pro CGEA	18	60 €	8 €	350 €	2455 €	2813 €
Term Bac Pro CGEA	18	60 €	8 €	150 €	2455 €	2613 €

STATUT APPRENTI							
	Sem. MFR	Arrhes (*)	Cotisation à l'association	Séjours d'études / Mobilité	Internat (hébergement, restauration, animation)	Prise en charge OPCO (**)	TOTAL
	a	b	c	d	e	f	c+d+e-f
2 ^{nde} TCV Animalerie	16	60 €	8 €	280 €	2183 €	816 €	1655 €
2 ^{nde} TCV Univers Jardinierie	16	60 €	8 €	280 €	2183 €	816 €	1655 €
2 ^{nde} Productions Agricoles	16	60 €	8 €	/	2183 €	816 €	1375 €
1 ^{ère} Bac Pro CGEA	18	60 €	8 €	350 €	2455 €	918 €	1895 €
Term Bac Pro CGEA	18	60 €	8 €	150 €	2455 €	918 €	1695 €
CS Bovin Lait	12	60 €	8 €	300 €	1553 €	576 €	1285 €
CS Bovin Lait	13	60 €	8 €	300 €	1681 €	624 €	1365 €
CS Bovin Lait Demi-Pension	12	60 €	8 €	300 €	517 €	180 €	645 €
CS Bovin Lait Demi-Pension	13	60 €	8 €	300 €	552 €	192 €	668 €

(*) Les arrhes sont versées au moment de la pré-inscription ou de l'inscription, elles viennent en avance de la pension et ne sont pas restituées en cas d'annulation.

(**) Pour les apprentis, les Opérateurs de Compétences (OPCO) prennent en charge une partie des frais de restauration et d'hébergement (6€ par nuit pour les frais d'hébergement et 3 € par repas, midi et soir pour les frais de restauration).

- Cotisation à l'association : adhésion annuelle à l'association MFR de VENANSAULT (obligatoire)

- Séjours d'études / Mobilité : Provision sur les frais d'un voyage de classe, une participation supplémentaire ou un remboursement peut avoir lieu suivant le coût réel du voyage (du fait des actions notamment)
- Internat (hébergement, restauration, animation) : frais liés à la vie résidentielle, comprenant l'hébergement, la restauration, les animations, les veillées...

Aides possibles déductibles sur les frais de pension

Statut scolaire :

- Bourse nationale des lycées de l'enseignement agricole (réception accord en novembre),
- Fond Social Lycéen (réception accord fin décembre)

Statut apprenti :

- Aides OPCO : Déduction mensuelle
 - Hébergement (6€/nuit)
 - Restauration (3€/repas)